



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E42338

VALABLE JUSQU'AU 13/03/2026

ÉDITÉ LE 21/03/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1989

Forme juridique : SA

Capital : DEPUIS LE 01/02/1989  
400 000

Raison sociale : FORET ENTREPRISE

18 RUE GALILEE  
93100 MONTREUIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BOBIGNY B 349961789

Téléphone : 01 48 94 30 58

Fax : 01 48 94 09 75

Portable : 0607109942

Siret : 349 961 789 00030

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 210240900131

Site Internet : www.forent-ent.fr

E-mail : jean.demouy@forent-ent.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 2641192A1247000/001 291221/153

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 264192A1247000/001 291221/153

Responsabilité légale :

DEMOUY JEAN DIRECTEUR GÉNÉRAL / DEMOUY BERNARD PRÉSIDENT  
CONSEIL D'ADMINISTRATION / LELLOUCHE CHARLES CHARLY  
ADMINISTRATEUR

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Effectif moyen : 100

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	14/03/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	14/02/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.